

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

### BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DOMINIQUE GIGUÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Que, conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, le bilan de la qualité de l'eau pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 est disponible au bureau municipal pour les utilisateurs désirant le consulter. Le bureau municipal est situé à l'hôtel de ville, située au 111, rue de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne et est ouvert au public du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Saint-Odilon-de-Cranbourne ce 31e jour du mois de mars 2020.

  
Dominique Giguère  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Dominique Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 31e jour du mois de mars 2020, entre 10h00 et 10h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31e jour du mois de mars 2020.

